



CHOISISSEZ VOTRE AIR INTÉRIEUR

- ▶ En Europe, + de 500 000 décès prématurés
- ▶ Fléau de plus en plus médiatisé pour lequel des normes sont mises en place (OMS, UE)
- ▶ L'air intérieur est 5 à 8 fois plus pollué que l'air extérieur (PM, Microorganismes, composés chimiques volatils)
- ▶ Nous passons plus de 90% de notre temps dans des lieux fermés.
- ▶ Maladies à court terme (grippes, rhinites, allergies)
- ▶ Maladies à long terme (cancers, maladies neurodégénératives, affections cardiovasculaires)
- ▶ Générateur d'infections nosocomiales :

« la qualité de l'air intérieur devient dans ce cas un enjeu majeur de sécurité sanitaire pour le gestionnaire de l'hôpital ou de la clinique concerné. »

QUALITE DE L'AIR :
UN AIR INTÉRIEUR ENCORE PLUS POLLUÉ



Critère 7.b Gestion de l'air

Une bonne qualité de l'air intérieur dans un établissement de santé est définie "comme celle qui n'occasionne pas de problème de santé chez toute personne qui y séjourne", notamment les patients et le personnel. Le risque sanitaire peut être d'ordre infectieux (contamination aéroportée), lié à la présence de polluants externes au bâtiment (axes routiers, activités industrielles) ou internes (produits de construction, produits d'entretien et de maintenance, mobilier, etc.).

Les procédures de surveillance de la qualité de l'air intérieur contribuent au maintien

de conditions acceptables de qualité d'air et de confort pour les professionnels et les usagers. Elles portent sur les agents infectieux, les contaminants chimiques, et comprennent aussi la surveillance des paramètres du confort thermique.

Le critère vise à inciter l'établissement à :

- /// définir et mettre en place une organisation pour assurer et maintenir la qualité de l'air ;
- /// prévenir et maîtriser les sources de pollution.

E1 | Prévoir

Une politique est définie en vue d'assurer la maîtrise du risque infectieux dans les zones à environnement maîtrisé.

L'établissement est engagé dans la réduction des émissions atmosphériques globales.

Des dispositions sont prévues en cas de travaux.

E2 | Mettre en œuvre

Un plan et des procédures de surveillance et de maintenance de la qualité de l'air en concertation avec l'EOH et/ou la CME et le CHSCT sont mis en œuvre.

La traçabilité des différentes interventions est assurée.

E3 | Évaluer et améliorer

Les paramètres de la qualité de l'air font l'objet d'un suivi périodique.

Des actions d'amélioration sont mises en œuvre.

↳ Champ d'application :

En HAD, ce critère est applicable uniquement aux structures ayant une pharmacie à usage intérieur avec unité centralisée de reconstitution des cytostatiques.

HAS : CERTIFICATION DES ETABLISSEMENTS DE SANTE



- ▶ 5 années de R&D avec des partenaires institutionnels et une équipe interne de docteurs en matériaux, chimie et microbiologie.
- ▶ Un concentré de technologie maîtrisée et brevetée (Advanced Oxidation Process)
- ▶ Jusqu'à **99,99%** de traitement en un seul passage.
- ▶ Validé sur différents microorganismes (virus, bactéries) et composés organiques volatils.

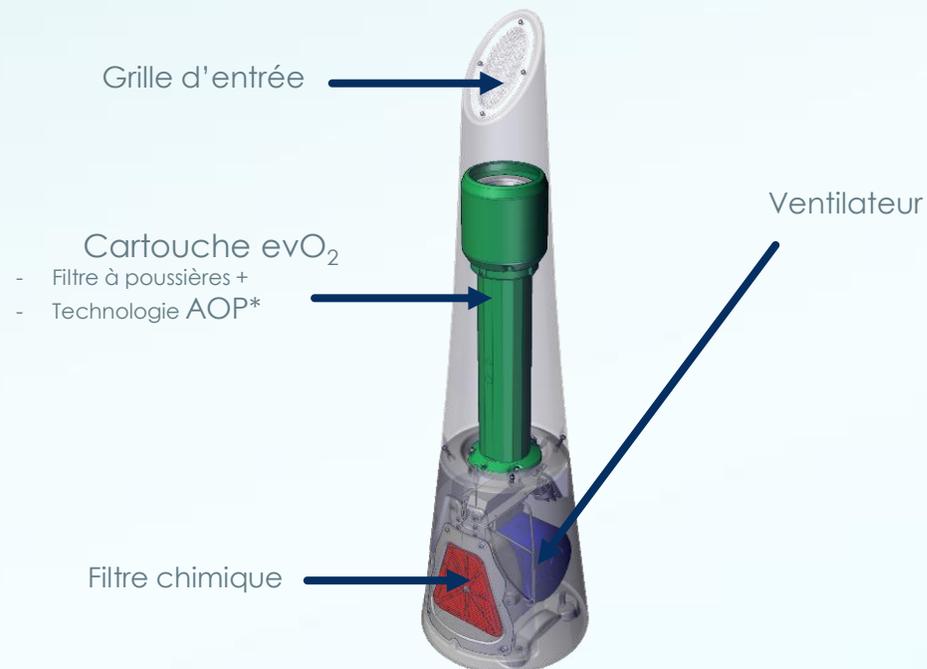


AIRBUS

R&D : LE CONCEPT AOP*

*Advanced Oxidation Process

- ▶ evO₂ pour équiper des espaces allant de 50 à 150 m².
- ▶ Fonctionnement 24h/24, 365 jours par an.



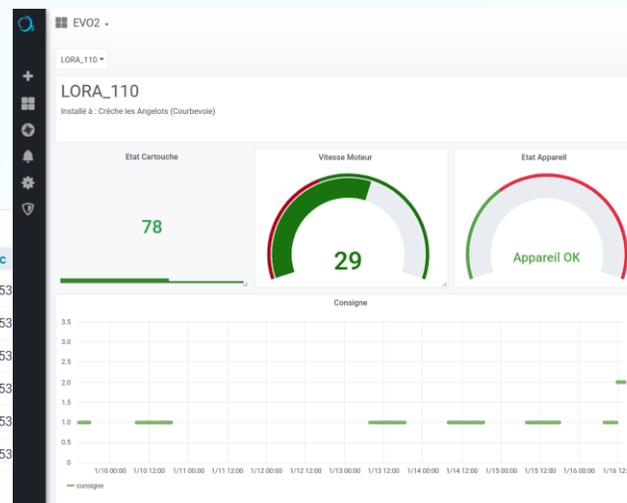
DESIGN ET EFFICACITÉ DURABLE

- ▶ Ultra connecté pour une maintenance facilitée
- ▶ Disponible avec une connexion LoRa

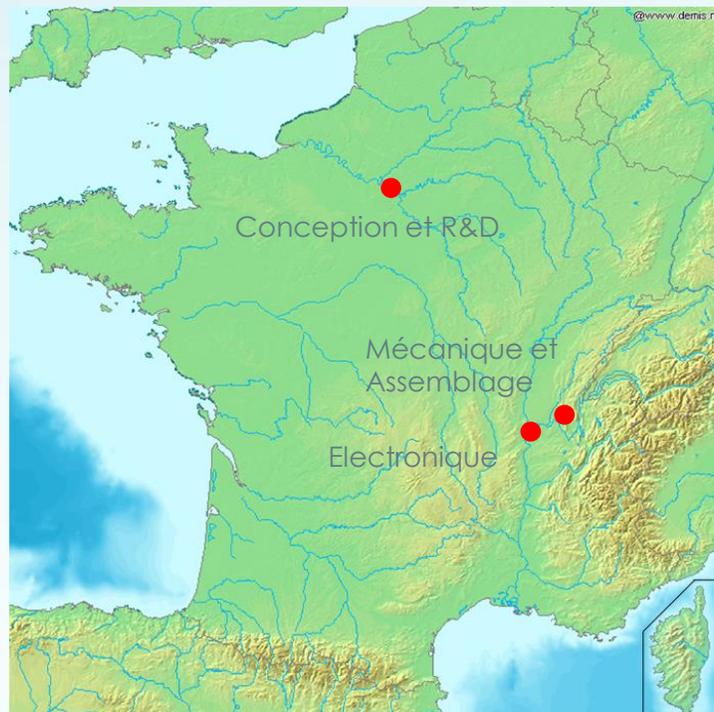


Liste des Appareils EVO2

time	evo2name	client	loramac
1	LORA_108		000DB53
2	LORA_110		000DB53
3	LORA_112		000DB53
4	LORA_Vert		000DB53
5	LORA_105		000DB53
6	LORA_114		000DB53



APPAREIL CONNECTÉ



PRODUIT 100% FRANÇAIS



www.evo2-air.com

contact@evo2-air.com

+33 (0)1 58 37 31 82

+33 (0)6 18 09 85 07

Mercate

27, avenue Gallieni

92400 COURBEVOIE

FRANCE

